



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique à l'égard des handicapés

Question écrite n° 38795

Texte de la question

Mme Pascale Got attire l'attention de Mme la ministre déléguée auprès de la ministre des affaires sociales et de la santé, chargée des personnes handicapées et de la lutte contre l'exclusion, sur les perspectives de progression des politiques en faveur des personnes en situation de handicap. Il y a quelques mois, le rapport d'information du Sénat (n° 635, 2011-2012) de Mmes Claire-Lise Champion et Isabelle Debré mettait l'accent sur les problématiques rencontrées en matière d'accessibilité par les personnes en situation de handicap et faisait nombre de propositions. De leur côté, les représentants de l'association des paralysés de France souhaitent des mesures urgentes en faveur de l'accès à l'emploi, en matière d'aide à domicile et d'accès aux soins, et concernant le niveau des pensions d'invalidité et l'intégration des jeunes élèves en situation de handicap. D'ores et déjà, le Gouvernement a répondu favorablement au sujet de l'accompagnement des élèves handicapés en souhaitant pérenniser et professionnaliser dans ce domaine 28 000 auxiliaires de vie scolaire dès la rentrée scolaire 2014-2015. Aussi, elle lui demande quelles seront les grandes priorités du plan d'action du Gouvernement en matière de politique du handicap au cours des prochaines années.

Données clés

Auteur : [Mme Pascale Got](#)

Circonscription : Gironde (5^e circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 38795

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : Handicapés

Ministère attributaire : Personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [1er octobre 2013](#), page 10297

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)